



AVENANT N°1

CONTRAT
NOS TERRITOIRES D'ABORD
2022-2027

REGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / TERRITOIRE LUBERON



ENTRE

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentée par le Président du Conseil régional, Monsieur Renaud MUSELIER, dûment habilité par délibération n°..... en date du....., Ci-après désignée « la Région »

D'une part,

ET

La communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, représentée par son Président, Monsieur Gérard DAUDET, dûment habilité par délibération n°2022-154 en date du 07/12/2023,

La communauté de communes Pays d'Apt Luberon, représentée par son Président, Monsieur Gilles RIPERT, dûment habilité par délibération n°2023-96 en date du 19/10/2023,

La communauté territoriale Sud Luberon, représentée par son Président, Monsieur Robert TCHOBDRONOVITCH dûment habilité par délibération n°2013-097 en date du 12.10.2023,

La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, représentée par son Président, Monsieur Pierre GONZALVEZ, dûment habilité par délibération n°23-136 en date du 07-12-2023

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon, représenté par sa Présidente, Madame Dominique SANTONI, dûment habilitée par délibération n°laB002 en date du 28.11.23, ci-après dénommé le « chef de file »,

L'ensemble de ces partenaires désignés ci-dessus étant dénommés « le Territoire »

D'autre part,

Vu le règlement financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

Vu la délibération n° 21-638, du 17 décembre 2021 du Conseil régional approuvant les principes fondateurs de la future politique contractuelle régionale,

Vu la délibération n° 22-5 du 25 février 2022 approuvant les nouvelles modalités de mise en œuvre de la politique contractuelle régionale « Nos territoires d'abord »,

Vu la délibération n° 22-0579 du 21 octobre 2022 du Conseil régional approuvant l'adoption du Contrat Nos territoires d'abord Luberon,

Vu l'article 5 de ce contrat qui prévoit qu'à la demande du territoire ou de la Région, un avenant modifiant la programmation pourra être proposé durant le contrat et un an avant la fin du contrat.

Article 1 – Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet de modifier la programmation prévue en annexe 1 du contrat Nos territoires d'abord 2022-2027 Luberon, en application de l'article 5 du contrat initial.

Article 2 - Structuration du contrat - volet opérationnel

L'annexe du présent avenant remplace celle figurant en annexe 1 du contrat initial.

Article 3- Prise d'effet

Le présent avenant prend effet à la date de sa notification. Les autres dispositions du contrat initial demeurent inchangées.

Fait à Marseille, le

<p>Le Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur</p> <p>Renaud MUSELIER</p>	<p>La Présidente du syndicat mixte du Parc naturel régional Luberon</p>  <p>Dominique SANTONI</p>
<p>Le Président de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse</p>  <p>Gérard DAUDET</p>	<p>Le Président de la communauté de communes Pays d'Apt Luberon</p>  <p>Gilles RIPERT</p>
<p>Le Président de la communauté territoriale Sud Luberon</p>  <p>Robert TCHOBDRÉNOVITCH</p>	<p>Le Président de la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse</p>  <p>Pierre GONZALVEZ</p>

ANNEXE 1 modifiée

TABLEAU DE SYNTHESE DE LA PROGRAMMATION

Programmation Luberon

Opération	Maitre d'ouvrage	Coût total contractualisé	Montant Région prévisionnel	Taux d'intervention Région
AXE 1 GESTION ET VALORISATION DES DECHETS				
1.1 Modernisation du quai de transfert	SIRTOM d'Apt			
1.2 Extension de la déchèterie	SIRTOM d'Apt		900 000 €	
1.3 Déchèterie inversée	COTELUB			
1.4 Création d'un pôle environnement / collecte sur le site du Grenouillet	CA Luberon Monts de Vaucluse	2 500 000 €	500 000 €	20 %
TOTAL AXE 1 (4 opérations)		2 500 000 €	1 400 000 €	
AXE 2 ENERGIES RENOUVELABLES				
2.1 Accompagner le développement du photovoltaïque (revoyure)	CA Luberon Monts de Vaucluse et CC Pays des Sorgues	€	€	%
2.2 Etude de faisabilité pour couvrir les parkings et toitures d'ombrières photovoltaïques	Communauté territoriale Sud Luberon	40 000 €	28 000 €	70 %
2.3 Réhabilitation énergétique du gymnase – dojo de Cadenet	Communauté territoriale Sud Luberon	1 462 433 €	262 487 €	18 %
2.4 Etude de faisabilité d'un système de récupération de chaleur	CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse	30 000 €	21 000 €	70 %
2.5 Construction d'une unité de méthanisation – volet étude (travaux à revoyure)	CC Pays d'Apt Luberon	5 000 000 €	20 000 €	40 % du coût études
TOTAL AXE 2 (5 opérations)		6 532 433 €	331 487 €	
AXE 3 MOBILITE DURABLE				
3.1 Crédit de pistes cyclables sur voies communautaires (tranches 4.1, 5 et 7)	CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse	678 500 €	339 250 €	50 %

3.2 Création de pistes cyclables sur voies communautaires (tranches 1.1, 1.2, 2, 3, 4.2 et 6)	CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse	3 096 551 €	619 310 €	20 %
3.3 Aménagement d'une piste cyclable route de Cheval-Blanc à Cavaillon (études et travaux)	CA Luberon Monts de Vaucluse	1 400 000 €	480 000 €	34 %
3.4 Requalification et aménagement d'une piste cyclable route du Moulin de Losque à Cavaillon	CA Luberon Monts de Vaucluse	1 500 000 €	500 000 €	33 %
3.5 Articulation entre les transports urbains, liaisons douces et parkings	Commune d'Apt	2 150 000 €	266 700 €	12 %
3.6 Axe structurant vélo déplacement au quotidien, Apt, Gargas, Saint-Saturnin-lès-Apt, Villars	Communes d'Apt, Gargas, Saint Saturnin lès Apt, Villars	911 000 €	273 300 €	30 %
3.7 Aménagement d'une voie verte de l'étang de la Bonde au centre de la Tour d'Aigues	Communauté territoriale Sud Luberon	800 000 €	260 000 €	33 %
TOTAL AXE 3 (7 opérations)		10 536 051 €	2 738 560 €	
AXE 4 STRATEGIE PATRIMONIALE / BATIMENTS				
4.1 Rénovation énergétique du siège de la CC du Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse (revoyure)	CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse	€	€	%
4.2 Programme de réhabilitation énergétique des 6 crèches intercommunales – volet études	Communauté territoriale Sud Luberon	60 000 €	24 000 €	40 %
4.3 Audit énergétique du patrimoine intercommunal	CC Pays d'Apt Luberon	63 000 €	44 100 €	70 %
4.4 Rénovation énergétique du siège de la CC Pays d'Apt Luberon	CC Pays d'Apt Luberon	469 800 €	140 940 €	30 %
4.5 Résorption de l'habitat insalubre au Hameau de Roquefure *	CC Pays d'Apt Luberon	5 002 700 €	1 000 540 €	20 %
TOTAL AXE 4 (6 opérations)		5 595 500 €	1 309 580 €	
AXE 5 AMENAGEMENT DURABLE / SOBRIETE FONCIERE				
5.1 Réhabilitation et extension de la piscine de l'Isle sur la Sorgue	CC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse	9 000 000 €	2 250 000 €	25 %

5.2 Construction d'un équipement culturel collaboratif *	CC Pays d'Apt Luberon	2 800 000 €	560 000 €	20 %
5.3 Aménagement d'une aire de grands événements au plan d'eau de la Riaille	CC Pays d'Apt Luberon	600 000 €	120 000 €	20 %
5.4 Construction d'un équipement culturel (cinéma, salle polyvalente et stationnement) *	Ville de Cucuron	3 500 000 €	700 000 €	20 %
5.5 Construction d'une station d'épuration intercommunale Cavaillon quartiers Est – les Taillades	CA Luberon Monts de Vaucluse	3 972 650 €	1 000 000 €	25 %
5.6 Construction d'une station d'épuration intercommunale Gordes Hameau Sud – Cabrières d'Avignon	CA Luberon Monts de Vaucluse	4 517 980 €	1 000 000 €	22 %
5.7 Opération cœur Luberon – acquisition en VEFA d'une résidence intergénérationnelle de 58 logements sociaux à Céreste	UNICIL	3 661 500 €	250 000 €	7 %
5.8 Requalification de la place J Jaurès à Apt	SPL Territoire 84	1 163 752 €	250 000 €	22 %
5.9 Aménagement du Grand site des Ocres * – acquisition foncière	Ville de Rustrel	1 003 000 €	200 600 €	20 %
5.10 Requalification de ZI Peyrolière à Apt	CC Pays d'Apt Luberon	377 900 €	37 790 €	10 %
5.11 Requalification de la ZAE des Meillères à Cadenet - études	Communauté territoriale Sud Luberon	50 000 €	20 000 €	40 %
TOTAL AXE 5 (11 opérations)		30 646 782 €	6 388 390 €	
AXE 6 TRANSITION ECOLOGIQUE / RESILIENCE				
6.1 Aménagement de l'étang de la Bonde – phase 3 *	Communauté territoriale Sud Luberon	1 900 000 €	402 500 €	21 %
6.2 Restructuration des abords du Catavon *	Ville d'Apt ou SIRCC	6 200 000 €	1 550 000 €	25 %
TOTAL AXE 6 (2 opérations)		8 100 000 €	1 952 500 €	
TOTAL TERRITOIRE LUBERON (35 opérations)		63 910 766 €	14 120 517 €	

* Les maîtres d'ouvrage de ces opérations doivent associer le PNR Luberon dans le cadre de ses compétences, pour un accompagnement technique de ces projets en phase conception et suivi.